

Ecrit par le 1 mai 2025

# La mutuelle communale de Carpentras peut désormais profiter à tous les habitants de la CoVe



En 2021, la Ville de [Carpentras](#) a lancé sa mutuelle communale afin que ses habitants aient un meilleur accès aux soins. Désormais, ce sont toutes les communes de la communauté d'agglomération [Ventoux Comtat Venaissin](#) qui sont intéressées qui pourront en bénéficier.

En 2020, la Ville de Carpentras s'est engagée pour améliorer l'accès aux soins pour tous. Une promesse qui a engendré une démarche participative et solidaire et qui a permis le lancement de sa mutuelle communale dès 2021 avec [la Mutuelle Familiale](#) comme partenaire. Au-delà de conditions tarifaires compétitives, le contrat offre des services complémentaires distinctifs.

Aujourd'hui, ce sont 1 000 Carpentrassiens qui ont souscrit à cette mutuelle communale. Un dispositif

Écrit par le 1 mai 2025

que Serge Andrieu, maire de la ville, souhaite étendre à tous les habitants de la CoVe. Les communes intéressées pourront donc bénéficier des mêmes conditions que Carpentras, avec la possibilité de conserver leurs propres initiatives. La commune de [Vacqueyras](#) s'est déjà lancée et est sur le point de conclure un partenariat avec la Mutuelle Familiale. « Dans un contexte économique tendu où les dépenses de santé ne cessent d'augmenter, cette initiative incarne un formidable élan de solidarité territoriale », a déclaré la municipalité de Carpentras.

### **Les services de la mutuelle communale**

La mutuelle communale proposée par la Ville de Carpentras et gérée par la Mutuelle Familiale propose divers services :

- Ni questionnaire médical, ni délai de carence, ni limite d'âge ne sont requis.
- Pas d'avance de frais grâce au tiers payant auprès de plus de 170 000 professionnels de santé conventionnés.
- Un réseau de santé.
- Une assistance à domicile en cas d'hospitalisation non prévue ou de maladie soudaine.
- Une action sociale pour aider des adhérents à faire face à des frais de santé élevés.
- Une participation de 50 € à tout abonnement sportif, musical, artistique. Forfait doublé pour toute personne en situation de handicap.
- Un service de téléconsultation illimité et gratuit pour l'ensemble des adhérents sur 20 disciplines médicales
- Une prévention gratuite accessible à tous.

---

## **Il y a 10 ans Caumont était la première commune de France à proposer une mutuelle municipale**

Écrit par le 1 mai 2025



**La Mutuelle Générale d'Avignon Grand Sud (MGA) vient de célébrer les 10 ans des Mutuelles de Village à Caumont-sur-Durance, première municipalité de France à l'avoir mise en place. Depuis, près de 2 000 communes ont suivi l'exemple de la ville vaclusienne.**

Il y a 10 ans, à l'initiative de Véronique Debue alors adjointe à la mairie de Caumont-sur-Durance, s'est créé en 2013 un comité de pilotage composé de professionnels de la santé, d'étudiants et de citoyens. L'idée de ce dispositif consistait à regrouper les habitants d'une même commune afin de leur faire bénéficier d'une complémentaire santé non-obligatoire de qualité à des prix compétitifs.

Les Mutuelles de village se sont donc alors concrétisées autour un contrat spécifique dont les garanties et les tarifs ont été discutés avec la commune. Caumont-sur-Durance et la MGA ont été les précurseurs en France.

« C'est ici à Caumont que l'idée a été travaillée, murie et au final réalisée, rappelle Claude Morel, actuel maire de Caumont-sur-Durance. Nous en sommes vraiment fiers. Rien n'aurait abouti sans une rencontre entre Véronique Debue, le comité le pilotage et la MGA. »

### **Un exemple pour plus de 2 000 communes françaises**

De nombreuses municipalités ont ensuite suivi l'exemple de Caumont-sur-Durance, premier village de France à l'avoir introduit. Rien que la MGA compte aujourd'hui 86 communes adhérentes. Et au niveau national, on évalue actuellement à environ 2 000 le nombre de communes (dont plusieurs dizaines de vaclusiennes) à avoir mis en place ce dispositif solidaire de santé. De quoi 'couvrir' 20 000 personnes qui bénéficient désormais d'une mutuelle santé communale sur l'ensemble de l'Hexagone.

« Nous avons pris la Mutuelle de village dès le début et nous y sommes toujours... », confie très satisfait, un couple de Caumontois lors de la soirée de célébration de ce 10e anniversaire qui s'est tenu cette semaine.

L.G.